

Adoration eucharistique

Chaque vendredi, après la messe de 9 h 00 et jusqu'à 10 h 30.

Sacrement de la Réconciliation

Un prêtre est à votre disposition, au Carmel, après les messes en semaine (salle à droite en sortant de la chapelle).

Et, salle Saint-Joseph, cour du presbytère, de 17 h 30 à 18 h 30 :
chaque mardi (P. Robin), mercredi (P. Jimenez),
jeudi (P. Reneaume), vendredi (P. Bonnet).

Chapelet : le jeudi, après la messe de 9 h 00.

Préparation au baptême

Chaque dernier mercredi du mois, **de 20 h 30 à 22 h 30**,
Mer. 24 février : *presbytère St-Clément, 4, rue Lorette de la Refoulais*.
Mer. 30 mars : *presbytère St-Donatien, 2, rue Guillet de la Brosse*.

Éveil à la Foi

Initiation à la prière et à l'évangile pour les MS, GS, CP et CE 1

Les dimanches 28 février, 20 mars, de 10 h 55 à 12 h 15

Accueil : salles paroissiales de Saint-François-de-Sales, 36 rue des Agenêts.

Groupe « Dimanche - Accueil »

Le dimanche 7 février, salle « *Saint-Jean-Marie-Vianney* »,
après la messe de 11 h 15 - (apporter son pique-nique).

Cours-débats

« Dieu et l'homme : prologue du Catéchisme de l'Église catholique »

par M. l'abbé Miguel Ángel JIMÉNEZ TORRES :

Les jeudis 25 février, 17 mars, de 20 h 30 à 22 h 00,

salle Sainte-Thérèse-Bénédictine-de-la-Croix.



PAROISSE
SAINT-DONATIEN
ET
SAINT-ROGATIEN

2, rue Guillet de la Brosse
44000 NANTES
☎ : 02.40.74.14.38
C.C.P. : Nantes 747.20 B

Site Internet : paroissessaintdonatien-nantes.cef.fr
e-mail : paroissessaintdonatien@wanadoo.fr

Février 2016

n° 551

« C'EST LA MISÉRICORDE QUE JE VEUX » (Matthieu 9,13)

Dans la Bulle d'indiction du Jubilé, j'ai invité à faire en sorte que « le Carême de cette Année jubilaire soit vécu plus intensément comme un **temps fort pour célébrer et expérimenter la miséricorde de Dieu** ».

Le mystère de la miséricorde divine se dévoile au cours de l'histoire de l'alliance entre Dieu et son peuple Israël. Ce drame d'amour atteint son point culminant dans le Fils qui s'est fait homme. Dieu répand en lui sa miséricorde sans limites, au point d'en faire la « Miséricorde incarnée ».

La miséricorde illustre le comportement de Dieu envers le pécheur, lui offrant une nouvelle possibilité de se repentir, de se convertir et de croire, restaurant ainsi la relation avec lui. En Jésus crucifié, Dieu veut rejoindre l'homme pécheur jusque dans son éloignement le plus extrême, là où il s'est égaré et éloigné de lui. Et ceci, il le fait dans l'espoir de réussir finalement à toucher le cœur endurci.

La miséricorde de Dieu transforme le cœur de l'homme et lui fait expérimenter un amour fidèle qui le rend capable d'être, à son tour, miséricordieux. C'est à chaque fois un miracle que la miséricorde divine puisse se répandre dans la vie de chacun de nous, en nous incitant à l'amour du prochain. Notre foi se traduit par des actes concrets et quotidiens, destinés à aider notre prochain : le nourrir, le visiter, le reconforter, l'éduquer. Pour tous, le Carême de cette Année jubilaire est donc un temps favorable qui permet finalement de sortir de notre aliénation existentielle grâce à l'écoute de la Parole et aux œuvres de miséricorde.

Ne laissons pas passer en vain ce temps de Carême favorable à la conversion !

Extraits du message pour le Carême, du Pape François

Mardi 2 février : Fête de la Présentation du Seigneur

MESSES à 8 h 00, au Carmel

9 h 00, au Carmel

9 h 00, à Saint-François-de-Sales

ENTRÉE EN CARÊME

Mercredi 10 février

MESSES (avec imposition des cendres à chaque messe)

7 h 00, au Carmel (au lieu de 8 h 00)

9 h 00, au Carmel

19 h 00, à Sainte-Élisabeth

20 h 00, à Saint-François-de-Sales

Selon le droit général de l'Église et les décisions de la Conférence des Évêques de France, les catholiques doivent traduire en actes, d'une manière habituelle, leur volonté de se conformer à Jésus-Christ, notre Sauveur, d'approfondir la conversion baptismale, de rejoindre tous ceux qui, près de nous et à travers le monde, sont dans la souffrance ou le besoin.

Pendant le temps du Carême :

Tous les vendredis de carême, en souvenir de la Passion du Seigneur, les catholiques (à partir de 14 ans) doivent s'abstenir de viande, s'ils le peuvent. Ils doivent aussi, comme les autres vendredis de l'année, intensifier la prière et le partage.

Le Mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint, ils s'abstiennent de viande et (de 18 à 59 ans inclus) jeûnent en se privant substantiellement de nourriture, selon leur âge et leurs forces, et réservent un temps notable pour la prière.

Vendredi 4 mars : JOURNÉE DU PARDON

De 10 h 00 à 23 h 00, en la basilique Saint-Nicolas de nombreux prêtres pour le Sacrement de la Réconciliation.

PÈLERINAGE JUBILAIRE

Le samedi 19 mars, les paroisses du Centre de Nantes (Notre-Dame-de-Nantes, Saint-Donatien, Saint-Clément, Saint-François-de-Sales, Sainte-Élisabeth, Saints-Évêques-de-Nantes, Saint-Jean-Paul II, Sainte-Madeleine) auront leur pèlerinage pour l'année du Jubilé de la Miséricorde.

A partir de chaque paroisse, marche vers la cathédrale pour être à

10 h 00 : pour le rassemblement devant la porte jubilaire Sainte-Yves (côté droit de la cathédrale) ; entrée par la porte sainte

puis : démarche jubilaire dans la cathédrale

11 h 00 : messe.

Faites connaître cette invitation. Tous les paroissiens sont appelés à participer à ce pèlerinage . Des précisions vous seront données dans le prochain bulletin.

CONFÉRENCES DE CARÊME - le vendredi de 20h30 à 22h30

26 février, à Saint Félix avec Mme Sophie LUTZ,

« La miséricorde : une réponse à l'énigme de la souffrance. »

11 mars, à Sainte-Croix avec le Père Jean-Marie PETITCLERC

« L'accompagnement des jeunes en 'quartiers sensibles'. »

18 mars, à N.D-de-Toutes-Joies avec le Père Hubert VALLET

« Depuis 20 siècles, différentes manières de célébrer le pardon. »

ANNONCES PAROISSIALES

Permanence à l'Accueil paroissial

Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00.

Le samedi, de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00.

Horaires des messes

Du lundi au samedi inclus : 8 h 00 et 9 h 00 (au Carmel)

Messes dominicales :

samedi : 18 h 00 (à Sainte-Élisabeth)

dimanche : 9 h 30 (au Carmel)

10 h 00 et 11 h 15 (à Saint-François-de-Sales)

18 h 00 (à Sainte-Élisabeth) (forme extraordinaire)

En lettres droites, animées par Saint-Donatien ;

en lettres italiques, animées par Saint-François-de-Sales et Sainte-Élisabeth.